

Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières Canada–États-Unis
Les 8 et 9 septembre 2016
Procès-verbal de la réunion

Jour 1

Participants canadiens :

Morley Knight, MPO, coprésident du Comité directeur

Kirsten Clark, MPO, coprésidente du CERT

Mark Craig, MPO, coprésident du Comité d'intégration, coprésident par intérim du Comité des espèces en péril

Roger Stirling, représentant de l'industrie canadienne au COGST, coprésident du GOMAC (par téléconférence)

Yanjun Wang, MPO, CERT

Alain d'Entremont, coprésident par intérim du COGST (arrivé en retard)

Ray Belliveau, COGST (observateur)

Mark d'Entremont, COGST (observateur)

Shawn d'Entremont, COGST (observateur)

Participants américains :

John Bullard, NMFS, GARFO, coprésident du Comité directeur

Jennifer Anderson, NMFS, GARFO, coprésidente du Comité d'intégration

Liz Brooks, NMFS, NEFSC, coprésidente du CERT

Allison Murphy, NMFS, GARFO, Comité d'intégration

Tom Nies, directeur exécutif du NEFMC (arrivé en retard)

Terry Stockwell, président du NEFMC, coprésident du COGST (arrivé en retard)

Mike Simpkins, NMFS, NEFSC, CERT et COGST (arrivé en retard)

Mot d'ouverture informel

M. John Bullard souhaite la bienvenue à Boston aux participants de la réunion du Comité directeur des ressources halieutiques transfrontalières Canada–États-Unis. Après la relecture de l'ordre du jour, il propose de reporter le mot d'ouverture formel à vendredi matin, quand davantage de membres du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST) seront présents.

M. Morley Knight accepte de remettre le mot d'ouverture à plus tard. Il exprime sa gratitude pour l'accueil à Boston et le travail acharné entrepris par tous.

Mise à jour du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières

Parts allouées

M^{me} Yanjun Wang présente les recommandations concernant les parts allouées pour le Canada et les États-Unis en 2017, qui ont été préparées par le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT). En guise de référence, les parts allouées pour l'année 2016 sont également présentées. (Pour plus de renseignements, veuillez consulter la présentation en pièce jointe.)

Stock	Canada		États-Unis	
	2016	2017	2016	2017
Morue de l'est du banc de Georges	78 %	80 %	22 %	20 %
Aiglefin de l'est du banc de Georges	59 %	41 %	41 %	59 %
Limande à queue jaune du banc de Georges	25 %	31 %	75 %	69 %

Morue de l'est du banc de Georges

M^{me} Wang présente l'évaluation de la morue de l'est du banc de Georges de 2016 (voir la présentation en pièce jointe).

M. Bullard exprime sa reconnaissance envers les membres du CERT pour leur travail acharné; ils ont élaboré de multiples démarches et dégagé un consensus sur la recommandation des prises. Il ajoute que les trois différents modèles sont incapables de tenir compte de la diminution de la biomasse des stocks en raison des suppositions selon lesquelles ils opèrent. Puisque les gestionnaires ne peuvent qu'ajuster les valeurs de pêches commerciales, il demande si le CERT a discuté d'autres sources de mortalité. M^{me} Wang répond que des recherches ont été faites au sujet de l'effectif de la population de phoques et de la prédation par les phoques. Les taux élevés de mortalité naturelle chez la morue pourraient être dus à la prédation. Elle soupçonne que les changements dans la température de l'eau pourraient également être un facteur.

M^{me} Kirsten Clark souligne qu'on suppose que l'absence d'un rétablissement notable des stocks de morues dans la région des Maritimes est due à une autre source naturelle. M. Knight déclare que les stocks de morues du Nord commencent à remonter, mais que des observations empiriques semblent indiquer que cette tendance n'a pas été maintenue cette année. Ces stocks de morues n'ont pas réagi à un changement de gestion, puisque la pêche commerciale est fermée depuis vingt ans. Les raisons qui expliquent cette absence de rétablissement proviennent vraisemblablement d'une autre source; possiblement de la température de l'eau, des changements climatiques ou d'autres facteurs.

M. Bullard s'interroge si d'autres espèces ne prennent pas les ressources des morues de l'est du banc de Georges, ce qui expliquerait en partie l'absence de rétablissement. M^{me} Wang répond que l'aiguillat commun serait peut-être un concurrent et que les requins constitueraient une autre source de prédation.

M. Knight demande si les relevés indiquent des différences dans la structure par âge ou la condition des poissons et si cette condition est nécessaire au succès de la reproduction. M^{me} Wang répond que le CERT évalue la condition des poissons chaque année et que, même si la tendance était à la baisse par le passé, elle a récemment connu des améliorations. Elle confirme qu'une amélioration de la condition et de la biomasse devrait se traduire par une

meilleure reproduction. Deux membres de l'industrie canadienne confirment avoir remarqué une amélioration de la qualité des poissons dans les dernières années.

Limande à queue jaune du banc de Georges

M^{me} Liz Brooks présente l'évaluation de la limande à queue jaune du banc de Georges de 2016 (voir la présentation en pièce jointe).

M. Knight demande des renseignements sur la biomasse totale. M^{me} Brooks indique que la moyenne de la biomasse totale pour les trois derniers relevés s'élevait à 2 240 tm en 2014, à 2 241 tm en 2015 et à 1 532 tm en 2016.

M. Knight demande si la capturabilité était une source de préoccupation dans les trois relevés. M^{me} Brooks répond que la capturabilité est une façon de faire varier l'échelle des relevés. Elle souligne que la valeur utilisée peut ne pas être correcte, car elle est tirée d'autres études sur les poissons plats. Le CERT espère que des renseignements supplémentaires seront présentés à la réunion du CERT en 2017.

M. Knight fait remarquer que le stock est resté faible et sans variation. Il demande si le CERT s'est posé la question sur ce qui pourrait expliquer cette situation. M^{me} Brooks indique que le CERT est préoccupé par la stagnation du stock malgré trois années de très faibles efforts de pêche. Elle rappelle que des documents de travail sur l'infestation par les parasites avaient été présentés à la réunion du CERT de 2015, mais que les taux d'infestation ne sont pas connus. La condition des poissons est mauvaise et les observations empiriques laissent croire qu'elle le restera.

M. Bullard indique que le stock de morues de l'est du banc de Georges est maintenu grâce à la présence de quelques bonnes classes d'âge, mais que le phénomène ne semble pas reproduit chez la limande à queue jaune du banc de Georges. M^{me} Brooks confirme cette observation et rappelle que les prises sont à leur niveau le plus bas depuis 1935.

M. Bullard précise que la limande à queue jaune constitue une importante prise accessoire dans d'autres pêches. S'ensuit une brève discussion sur la mortalité par rejet de la limande à queue jaune dans les autres pêches.

Aiglefin de l'est du banc de Georges

M^{me} Brooks présente le rapport provisoire sur l'aiglefin de l'est du banc de Georges de 2016 (voir la présentation en pièce jointe).

M. Knight s'intéresse au tableau du poids en fonction de l'âge et demande s'il y a une explication au fait que la taille des aiglefins plus vieux est supérieure aux prédictions, alors que la taille des aiglefins plus jeunes est inférieure aux prédictions. M^{me} Brooks indique que plusieurs hypothèses ont été formulées, y compris au sujet de l'effectif de la population et de sa répartition. M^{me} Wang souligne que la récente mise à jour de l'évaluation du stock après la réunion du CERT indique

que les différences dans les prédictions du poids selon l'âge des fortes classes d'âge pourraient entraîner une différence de 50 000 tm dans la biomasse de la population prévue.

M. Alain d'Entremont fait part d'observations empiriques de pêcheurs américains indiquant que le frai des aiglefins est tardif cette année. Des scientifiques canadiens ont enquêté sur le phénomène et ont découvert que le frai était de six à huit semaines en retard. Cela pourrait expliquer la disparité du poids selon l'âge. M^{me} Brooks ajoute que le CERT entend pousser l'enquête plus loin au moment de l'analyse de population virtuelle prévue à l'été 2017.

M. Bullard met fin au premier jour de la réunion du CERT en remerciant encore les membres du CERT pour leur travail acharné.

Jour 2

Participants canadiens :

Morley Knight, MPO, coprésident du Comité directeur

Kirsten Clark, MPO, coprésidente du CERT

Mark Craig, MPO, coprésident du Comité d'intégration, coprésident par intérim du Comité des espèces en péril

Alain d'Entremont, coprésident par intérim de l'industrie au COGST

Jennifer Ford, MPO, COGST

Roger Stirling, représentant de l'industrie canadienne, coprésident du GOMAC (par téléconférence)

Yanjun Wang, MPO, CERT

Judith Maxwell, COGST

Ray Belliveau, COGST (observateur)

Participants américains :

John Bullard, NMFS, GARFO, coprésident du Comité directeur

Jennifer Anderson, NMFS, GARFO, coprésidente du Comité d'intégration

Liz Brooks, NMFS, NEFSC, coprésidente du CERT

Dave Gouveia, NMFS, GARFO, coprésident du Comité sur les espèces en péril

Sarah Heil, NMFS, GARFO, COGST

Allison Murphy, NMFS, GARFO, Comité d'intégration

Tom Nies, directeur exécutif du NEFMC

Terry Stockwell, président du NEFMC, coprésident du COGST

Mike Simpkins, NMFS, NEFSC, COGST

Mot d'ouverture

M. Bullard souhaite de nouveau la bienvenue à Boston aux participants de la réunion et remercie les membres du CERT et du COGST pour leur travail en préparation de cette réunion. Il ouvre la réunion en évoquant les liens historiques unissant les deux régions et la façon dont ces liens sont maintenus par le travail du Comité et par la coopération à l'international. Il souligne les efforts du Groupe de travail sur les espèces en péril en ce qui concerne les baleines noires. Son travail est important, car les récents déclin dans l'abondance de baleines noires font augmenter la pression pour veiller à ce que les États-Unis et le Canada aient des stratégies de gestion équivalentes. Enfin, M. Bullard annonce que le plan d'action pour le Nord-Est, élaboré en réponse à la stratégie scientifique sur le climat et les pêches de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), est presque terminé. Cette stratégie relève plusieurs mesures prioritaires. Certaines d'entre elles, comme accentuer l'importance des cadres de référence en matière de climat et des analyses d'évaluation des stocks, auront une incidence sur les ressources partagées. Le plan devrait être achevé en octobre et pourrait être communiqué en même temps qu'une mise à jour lors d'une prochaine réunion.

POINT DE SUIVI : Une fois le plan d'action pour le Nord-Est terminé, M^{me} Jen Anderson le transmettra au Canada accompagné d'un point de suivi à ce sujet pour la conférence téléphonique du mois de mai.

M. Knight mentionne que Pêches et Océans Canada (MPO) a un nouveau ministre, l'honorable Dominic LeBlanc (qui est originaire du Nouveau-Brunswick). Qui plus est, la sous-ministre Catherine Blewett est de la Nouvelle-Écosse. Le ministre et la sous-ministre comprennent les défis de la région et ont de grandes attentes.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger 5 % des zones marines et côtières du pays d'ici 2017, et 10 % d'ici 2020. Ces objectifs seront atteints par l'entremise d'une stratégie comportant des mesures comme l'achèvement de zones de protection marine (ZPM) en cours (p. ex. le banc de Sainte-Anne), la création de nouvelles grandes ZPM dans des zones vierges comme l'Arctique ainsi que d'autres mesures, comme des zones benthiques vulnérables dans le bassin Jordan, le canyon Corsair et le canyon de Georges.

M. Knight indique que des détails devaient être annoncés à la conférence *Our Ocean* à Washington, les 15 et 16 septembre 2016.

Il informe aussi les participants que le MPO commencera l'examen de la *Loi sur les pêches* pour potentiellement réintégrer une forme de protection pour les habitats des poissons, entre autres choses. Les travaux seront réalisés dans les 18 prochains mois. Il termine en admettant que le dossier des espèces en péril a généré beaucoup d'activité au MPO; le ministre ayant approuvé des recommandations d'inscriptions et des documents de rétablissement. Le ministre LeBlanc a récemment fait part de ses préoccupations en ce qui concerne la baleine noire de l'Atlantique Nord et la protection des mammifères marins. La priorité du gouvernement fédéral est de prendre des décisions fondées sur la science. M. Knight souligne que le travail du CERT, du COGST et du Comité directeur est lui aussi de nature scientifique.

Mise à jour du Groupe de travail sur les espèces en péril

Mise à jour sur les espèces

M. Dave Gouveia et M. Mark Craig fournissent, pour les États-Unis et le Canada respectivement, les détails de la téléconférence du Groupe de travail sur les espèces en péril, tenue le 17 août 2016 (voir le sommaire de la réunion et la mise à jour sur les espèces en pièce jointe). M. Gouveia et M. Craig recommandent tous deux au Comité directeur que l'idée d'un groupe de travail sur les poissons anadromes (en sous-groupe du Groupe de travail sur les espèces en péril) soit étudiée. Le Comité directeur est d'accord avec cette démarche.

Mise à jour concernant l'atelier sur les baleines noires de la NOAA

M. Gouveia informe le Comité directeur qu'un atelier sur les baleines noires est prévu du 15 au 17 novembre 2016 à St. Petersburg, en Floride. Les participants discuteront de la cause du déclin de l'abondance et de l'état de la baleine noire. Les organisateurs américains invitent les chercheurs et les gestionnaires canadiens du MPO à participer à l'atelier.

Mise à jour concernant la disposition sur l'importation de la Endangered Species Act (loi sur les espèces en voie de disparition) des États-Unis

M. Gouveia présente de nouvelles dispositions sur l'importation aux États-Unis aux termes la *Marine Mammal Protection Act* (loi sur la protection des mammifères marins) [voir la présentation en pièce jointe].

M. Knight indique que faire la démonstration de régimes de protection comparables sera chose complexe. Il demande comment les différents pays devraient procéder. M. Gouveia répond que des travaux sont en cours aux États-Unis pour rédiger des lignes directrices pour les autres pays. Il mentionne que les États-Unis ont l'intention de travailler avec les autres pays et que la collaboration entre le Canada et les États-Unis sur ce projet et pour d'autres entreprises ne pourra qu'aider au processus. Il mentionne également que les États-Unis ont l'intention d'informer les autres pays des programmes qui ont et qui n'ont pas fonctionné, afin d'éviter que du temps soit perdu à faire l'essai de programmes qui ont déjà été testés.

M. Knight indique que les filets maillants ont tendance à être problématiques pour les espèces protégées. Il souligne que l'utilisation de ces filets a diminué dans les eaux canadiennes et demande à savoir quelles technologies sont efficaces contre ces filets. M. Gouveia répond que des émetteurs d'ultrasons se sont montrés efficaces envers les petits cétacés (particulièrement pour le marsouin commun). Des recherches sont en cours pour tester l'efficacité de ces émetteurs sur les baleines. Les États-Unis ont actuellement besoin de technologies pour réduire les blessures graves et la mortalité chez les baleines (maillons de sécurité, interdiction d'utiliser des ralingues supérieures, zones interdites, etc.).

M. Bullard remarque que l'équipe américaine de réduction des prises de grands cétacés de l'Atlantique a fait un énorme travail pour réduire les enchevêtrements dans les cordages verticaux des pièges et filets maillants dans les pêches américaines. Il demande si le Canada sera tenu de démontrer qu'ils ont les mêmes règlements ou des règlements comparables. M. Gouveia insiste sur le fait que tous les pays cherchant à importer des poissons ou des produits du poisson devront faire preuve de cette comparabilité. Les États-Unis étudieront quels avantages en matière de conservation sont tirés de leurs règlements et détermineront si les règlements des autres pays parviennent à offrir le même niveau de conservation.

M. d'Entremont demande comment les États-Unis mettent en œuvre leurs restrictions et s'ils évaluent chaque pêche ou plutôt un agencement d'engins par zone. M. Gouveia répond que les États-Unis évaluent principalement leurs pêches en fonction des engins et de la zone, et pas seulement par espèce ciblée. Il précise cependant que les États-Unis seraient ouverts à discuter de la possibilité d'évaluer une pêche précise d'un autre pays, le cas échéant. Il ajoute que les États-Unis publieront une liste des pêches étrangères, organisée par pays, mais aussi selon d'autres critères : l'emplacement géographique des récoltes, les types d'engins, les espèces ciblées ou une combinaison de ces critères.

M^{me} Jen Ford demande si les États-Unis entendaient proposer les premières désignations pour les pêches avant la fin de 2017. M. Gouveia répond que la liste des pêches étrangères de 2017 comprendra les premières déterminations de chaque pêche des pays importateurs par rapport au

taux des prises accessoires de mammifères marins. Chaque pêche d'un pays importateur sera classifiée de « pêche exempte » (si rien n'indique la présence de prises accessoires de mammifères marins ou si la possibilité d'une telle présence n'est pas vraisemblable) ou « pêche d'exportation » (si la présence de prises accessoires de mammifères marins est plus que vraisemblable). Au cours des quatre prochaines années, les États-Unis travailleraient avec les pays importateurs pour ajuster les premières constatations au gré de nouvelles informations ou pour certifier les pêches dites d'exportation après une démonstration positive de comparabilité. Au bilan de la cinquième année, les États-Unis publieront une liste des pêches étrangères finale et une liste des pays qui auront fait une démonstration de comparabilité satisfaisante de leurs pêches d'exportation. M. Terry Stockwell mentionne que les États-Unis peuvent communiquer les informations sur le processus de l'équipe de réduction des prises pour permettre au Canada d'uniformiser les efforts futurs.

M^{me} Ford souligne le grand travail accompli par les deux pays. Cependant, il existe d'autres espèces pour lesquelles ni un ni l'autre n'a beaucoup d'information, et cela pourrait nuire à l'élaboration de stratégies de conservation et aux estimations de mortalité. M. Gouveia répond que les États-Unis sont aux prises avec la même situation et qu'ils n'entendent pas exiger que les autres pays respectent des normes plus élevées que les siennes.

M. Craig demande si la certification de durabilité, qui exige souvent la démonstration des effets mineurs d'une pêche sur les espèces protégées, sera prise en compte. M. Gouveia répond que les États-Unis auraient à évaluer la pêche et les exigences de certification, mais que cela serait sans doute utile au processus.

M. Craig demande aussi si les États-Unis exigeraient qu'un pays effectue des modifications à ses règlements ou si d'autres mesures de gestion seraient comparables. M. Gouveia indique que les États-Unis n'ont pas connu beaucoup de succès avec la conformité volontaire, car les pêcheurs et les expéditeurs n'y voient pas beaucoup d'avantages. Les États-Unis ont néanmoins des mesures volontaires en place; les programmes de conformité volontaire des autres pays seraient donc pris en considération, car un autre pays pourrait démontrer de meilleurs avantages et un plus haut niveau de conformité.

Suite de la mise à jour du CERT

Cadre de référence pour 2017 et calendrier des réunions

M^{me} Clark commence par annoncer qu'elle prend les responsabilités de coprésidente du CERT pour la prochaine année et remercie son prédécesseur, M. Kristian Curran. M^{me} Brooks passe en revue l'ébauche pour le cadre de référence de 2017 concernant les trois stocks (voir le document d'ébauche en pièce jointe).

M. Tom Nies remarque que, selon le cadre de référence pour la limande à queue jaune du banc de Georges, le navire de recherche américain ne fait pas l'échantillonnage des poissons plats de manière efficace, et que des travaux sont en cours pour comparer les succès d'échantillonnage des différents navires et engins. Le COGST a attiré l'attention du CERT sur ce problème et il espère que les travaux en cours seront terminés avant la réunion du CERT en 2017.

En ce qui a trait au processus d'évaluation, M^{me} Brooks note que les États-Unis aimeraient que leur travail concernant la morue du banc de Georges soit coordonné avec celui du CERT, pour éviter de prendre des sens différents.

M. Knight s'interroge sur les stratégies futures concernant la participation du public aux processus du CERT, soulignant que le gouvernement canadien incite ses organismes à être plus ouverts et transparents. M^{me} Brooks et M^{me} Clark indiquent que la réunion du CERT de 2017 aura lieu à St. Andrews, au Canada, et que le CERT organisera un webinaire pour les participants du public. M. d'Entremont affirme que ce sont là des mesures positives pour l'avenir.

M^{me} Brooks met fin à la discussion en disant que le cadre de référence du CERT sera soumis à l'approbation par échange de correspondance du COGST, puis du Comité directeur.

POINT DE SUIVI : Le COGST et le Comité directeur approuveront le cadre de référence du CERT pour 2017 par échange de correspondance.

Mise à jour sur le relevé américain retardé du printemps 2016

M^{me} Brooks mentionne que des comparaisons spatiales ont été produites pour les données des précédents relevés, mais qu'il serait difficile d'évaluer les impacts associés au relevé américain de 2016 retardé.

M. Bullard remercie les membres du CERT pour leur travail, et mentionne que le CERT a dégagé des consensus de plusieurs sujets difficiles au cours des dernières années.

Mise à jour du COGST

M. Stockwell et M. d'Entremont entament la mise à jour du COGST en soulignant le travail de Michael O'Connor, l'ancien coprésident canadien du COGST. Ils demandent que le Comité directeur reconnaisse formellement son travail. M. Bullard et M. Knight acceptent de reconnaître le travail de M. O'Connor par correspondance.

POINT DE SUIVI : Les coprésidents du Comité d'intégration rédigeront une lettre collective de reconnaissance à l'intention de M. O'Connor après la réception de l'ébauche de M. Stockwell.

M. Stockwell et M. d'Entremont font le compte-rendu de la réunion du COGST ayant eu lieu les 7 et 8 septembre 2016 (voir la présentation en pièce jointe).

M. Bullard demande quelle est l'opinion du COGST sur la formulation de recommandations de gestion. M. d'Entremont explique qu'il pourrait y avoir des recommandations de modifications ou sur la configuration des engins envoyées aux gestionnaires de chaque pays en guise de suggestion. M. Nies souligne qu'il s'agit d'un sujet difficile à aborder, mais qu'il valait la peine de s'y pencher. M. Bullard et M. d'Entremont indiquent que chacun des deux pays fait l'essai de configurations d'engins de l'autre pays, puis donnent des exemples.

M. Knight mentionne qu'un grand éventail de recommandations pourrait en ressortir. Il recommande que le COGST aborde le sujet avec soin et qu'il se concentre sur ce qui est essentiel à la gestion conjointe.

M. Bullard et M. Knight acceptent les recommandations de quotas du COGST.

Calendrier des prochaines réunions

Réunion d'intersessions du COGST : février/mars 2017

CERT : du 11 au 14 juillet 2017, St. Andrews, Canada

Téléconférence du Comité directeur : le 4 mai 2017 à 14 h, heure de l'Atlantique/13 h, heure normale de l'Est

Réunion du COGST : du 5 au 7 septembre 2017, Halifax (Nouvelle-Écosse) [les dates exactes seront coordonnées le mieux possible pour qu'elles ne chevauchent pas celles de la réunion du Comité directeur]

Réunion du Comité directeur : les 7 et 8 septembre 2017, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Mot de la fin

M. Bullard remercie les participants pour leur travail en préparation de cette réunion. Il se préoccupe des piètres conditions de la limande à queue jaune sur le banc de Georges et de la morue dans l'est du banc de Georges, mais se trouve satisfait qu'un consensus ait pu être trouvé.

M. Knight est du même avis que M. Bullard, et il note que le travail et la préparation du CERT et du COGST ont permis au Comité directeur d'être plus productif et efficace. Il est impatient de poursuivre ces discussions au cours de la prochaine année et remercie les États-Unis de les avoir reçus pour la réunion.